

Réunion du 12 décembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 75

Nombre de votants : 83

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUNTRY, Patrick WARRYN, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLÉIX, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Francis LARROQUE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Emmanuel HANON, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Francis GRINET, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre ESCOUTELOUP (pouvoir à Mme Fabienne COSTEDOAT-DIU), José FLORES, Daniel PÉDEPRAT (pouvoir à Mme Idelette DEMAISON), Mathias DUCAMIN (pouvoir à M. Bertrand VERGEZ-PASCAL), Laurent CHERITI, Monique LARRADET, Jean-Simon LEBLANC, Pierre ZIEGLER (pouvoir à Loïc COUNTRY), Albert LASSERRE-BISCONTE (pouvoir à M. Michel OLIVÉ), Stephan BONNAFOUX, Corinne CARRIAT (pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Anne-Lise GENNEVOIS (pouvoir à Gérard IRIART), Firmin LARA (pouvoir à M. Michel LAURIO), Joëlle BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. Emmanuel HANON), Anita BEUSTE, Madeleine PICHAUREAU (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Marc PEREZ (pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Guy ROMAIN (pouvoir à M. Jean LABASTE), Jean-Jacques LASCABES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

SECRETAIRES DE SEANCE: Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 16 : OCTROI DE SUBVENTIONS ET DE PARTICIPATIONS FINANCIERES
À DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS AU TITRE DE
L'ANNEE 2023

Rapporteur : M. Michel LAURIO

Le conseil communautaire est invité à se prononcer sur l'attribution de subventions et participations financières aux associations et organismes suivants :

1 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS**1.1. relatifs au pôle développement économique****Animation et insertion économique**

• A Tout Service	16 000,00 €
• Avenia (pôle de compétitivité)	10 000,00 €
• Centre social Lo Solan.....	31 700,00 €
⇒ Espace bien-être solidaire	8 629,00 €
⇒ Lutte contre l'illettrisme Itinérance Artix / Arthez.....	2 071,00 €
⇒ Auto-école sociale code et conduite.....	21 000,00 €
• Ecole de la deuxième chance	8 000,00 €
• Initiative Béarn (Plateforme d'initiative locale - PFIL).....	6 000,00 €
• Lacq Odyssée.....	61 000,00 €
• Lacq Plus	12 800,00 €
• Mission locale jeunes des territoires de Mourenx-Oloron-Orthez	208 402,00 €
• Organisations syndicales du bassin de Lacq	12 825,00 €
(somme répartie à parts égales entre les 3 structures interprofessionnelles présentes à la Maison de Pays de Mourenx, appartenant aux confédérations syndicales représentatives et assurant une présence effective sur le territoire)	
• Réseau Entreprendre Adour	1 500,00 €
• SCIC Pau Pyrénées (société coopérative d'intérêt collectif)	3 000,00 €
• Transition.....	151 796,00 €

Commerce – Artisanat

• ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique).....	7 500,00 €
• Office de commerce et d'artisanat du bassin de Lacq	55 000,00 €
• Office de commerce et d'artisanat d'Orthez.....	55 000,00 €

Foncier - Agriculture

• Comice Agricole de Lagor	1 500,00 €
• Ifocap Adour.....	1 500,00 €
• Collectif fermier 64	1 259,00 €
• Mangez Béarnais	2 805,00 €

Tourisme

• Les Vignerons du Jurançon	5 000,00 €
-----------------------------------	------------

1.2. relatifs au pôle animation du territoire**Services à la personne (Enfance - Enseignement)****Enseignement**

• ZAP des Gaves (Carrefour des Métiers)	3 000,00 €
---	------------

Aides aux projets et voyages pédagogiques :

• Collège C. d'Andoins d'Arthez-de-Béarn	1 000,00 €
• Collège J. Moulin d'Artix	1 000,00 €
• Collège J. Sarrailh de Monein	1 000,00 €
• Collège P. Bourdieu de Mourenx	1 000,00 €
• Collège D. Argote d'Orthez	1 000,00 €
• Collège G. Fébus d'Orthez	1 000,00 €
• Lycée A. Camus de Mourenx	750,00 €
• Lycée professionnel P. et M. Curie de Mourenx.....	750,00 €
• Lycée général G. Fébus d'Orthez	750,00 €
• Lycée professionnel F. Jammes d'Orthez	750,00 €
• Lycée professionnel Molière d'Orthez	750,00 €
• Lycée professionnel agricole d'Orthez.....	750,00 €
• Maison Familiale Rurale de Mont.....	750,00 €

Aides aux associations sportives :

• Association sportive Les Calicobas du collège C. d'Andoins d'Arthez-de-Béarn.....	300,00 €
• Association sportive Les Coquelicots du collège J. Moulin d'Artix	300,00 €
• Association sportive La Roussane du collège J. Sarrailh de Monein	300,00 €
• Association sportive Les Mimosas du collège P. Bourdieu de Mourenx	300,00 €
• Association sportive Les Ecoreuils du collège D. Argote d'Orthez.....	300,00 €
• Association sportive Les Hirondelles du collège et du lycée G. Fébus d'Orthez.....	330,00 €
• Association sportive du lycée Albert Camus de Mourenx.....	330,00 €
• Association sportive du lycée professionnel P.& M. Curie de Mourenx.....	330,00 €
• Association sportive du lycée professionnel F. Jammes d'Orthez	330,00 €
• Association sportive Les Griffons du lycée professionnel Molière d'Orthez.....	330,00 €
• Association sportive du lycée professionnel agricole d'Orthez.....	330,00 €
• Section sportive de football du collège J. Moulin d'Artix.....	3 300,00 €
• Section sportive de football du collège D. Argote d'Orthez.....	3 300,00 €
• Section sportive de football du lycée A. Camus de Mourenx.....	5 100,00 €
• Section sportive de basketball du collège J. Moulin d'Artix.....	3 300,00 €

Aides aux foyers socio-éducatifs (FSE), associations coopératives et maisons des lycéens

• FSE Les Martinets du collège C. d'Andoins d'Arthez-de-Béarn	100,00 €
• FSE du collège J. Moulin d'Artix	300,00 €
• FSE du collège J. Sarrailh de Monein	200,00 €
• FSE du collège P. Bourdieu de Mourenx	200,00 €
• FSE du collège D. Argote d'Orthez.....	200,00 €
• FSE du collège G. Fébus d'Orthez.....	300,00 €
• FSE des lycées de Mourenx	300,00 €
• Maison des lycéens du lycée G. Fébus d'Orthez.....	300,00 €
• Maison des lycéens du lycée F. Jammes d'Orthez	100,00 €
• Maison des lycéens du lycée professionnel Molière d'Orthez	100,00 €
• Association des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis (ALESA) du lycée professionnel agricole d'Orthez	100,00 €
• Association socio-éducative et sportive de la Maison Familiale Rurale de Mont.....	100,00 €

Petite enfance

• Association AMAYRA (Relais assistantes maternelles – RAM d'Artix)	22 571,00 €
• Association COOL COUCHE (Crèche de Monein)	21 538,00 €
• Centre social Lo Solan (Gestion de la crèche de Mourenx + accueil des enfants porteurs de handicap).....	173 172,00 €
• Centre social Lo Solan (Lieu d'accueil enfants parents - LAEP)	15 030,00 €

Cyber base

• Centre socioculturel d'Orthez.....	13 500,00 €
--------------------------------------	-------------

Schéma d'aménagement linguistique

• Association Oc per Tots	16 200,00 €
• Association Cultura de Noste	16 200,00 €
• Coopérative scolaire de l'école maternelle de Monein (politique linguistique Iniciativa)	300,00 €
• Association Les Petits Vendangeurs de l'école élémentaire de Monein (politique linguistique Iniciativa)	600,00 €
• Ecole primaire de Lagor (politique linguistique Iniciativa)	300,00 €

1.3. relatifs au pôle environnement**Sécurité**

• Jeunes sapeurs-pompiers du bassin de Lacq.....	575,00 €
--	----------

1.4. relatifs au pôle ressources**Ressources humaines**

- Association Sports et Loisirs de la communauté de communes de Lacq-Orthez 67 000,00 €

2 - PARTICIPATION FINANCIERE A UN ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

- Office de tourisme Coeur de Béarn 400 000,00 €

3 - PARTICIPATION FINANCIERE A UN GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC

- GIP Chemparc..... 80 000,00 €

Les élus représentant la communauté de communes de Lacq-Orthez, membres des conseils d'administration de ces associations ou organismes, ne prennent pas part au vote pour ce qui concerne leurs structures (Mmes Maryse PAYBOU, Pierrette DOMBLIDES, MM. Jean-Pierre DUBREUIL, Christian LOMBART).

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'attribuer** les subventions et participations financières ci-dessus mentionnées,
- **de préciser** que, dans certains cas, l'aide ne pourra être versée qu'après présentation par l'association du bilan financier de la manifestation,
- **de préciser** que la subvention est octroyée, pour Lacq Odysée, conformément à la convention d'objectifs et de partenariat signée pour les années 2022 à 2024,
- **d'autoriser** son Président à signer les conventions annexées à la présente délibération entre la communauté de communes de Lacq-Orthez et les associations et organismes divers, à savoir :
 - pour la partie développement économique : le GIP Chemparc pour les années 2023 à 2025 et l'Office de tourisme Cœur de Béarn pour les années 2023 à 2025, puis le Centre social Lo Solan, la Mission locale jeunes des territoires de Mourenx-Oloron-Orthez, l'association Transition, l'Office de commerce et d'artisanat du bassin de Lacq et l'Office de commerce et d'artisanat d'Orthez pour l'année 2023,
 - pour la partie développement local : l'association CANOE pour l'année 2023,
 - pour la partie petite enfance : le Centre social Lo Solan, l'association Cool Couche ainsi que l'association Amayra pour l'année 2023,
 - pour la partie ressources : l'association Sports et Loisirs de la communauté de communes de Lacq-Orthez pour l'année 2023,
- **de préciser** que les crédits nécessaires au soutien de cette délibération sont inscrits au budget primitif 2023.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Patrice LAURENT

Patrice LAURENT

